

▲ **LA FRAPNA FÊTE SES 40 ANS** Elle a érigé pour cela un « village des Associations » sur le Paquier le 27 septembre auquel l'ARSMB adhérente a participé. Un anniversaire fédérateur tourné vers l'avenir vers une mise en cohérence de toutes les problématiques environnementales.

▲ **L'ARSMB EN MAURIENNE** ce 27 septembre également, à l'invitation de l'Association « Vivre et Agir en Maurienne » afin d'évoquer les dossiers environnementaux locaux et les enjeux communs aux vallées alpines. L'occasion aussi de réaffirmer la position partagée sur le Lyon-Turin, plus que jamais un leurre.

▲ **LE COMITÉ DES USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN** de la vallée de Chamonix auquel est inscrit l'ARSMB s'est réuni le 17 septembre en Mairie: Le schéma transports du futur réseau va être soumis à concurrence: l'occasion de peaufiner la qualité de service, notamment par la mise en place de l'application « Urbanpulse », par une meilleure cohérence entre les lignes de bus, leur fréquence et l'adéquation avec l'offre ferroviaire.

▲ **L'ARSMB ET ENVIRONN' MONT-BLANC** unis pour défendre les pistes cyclables, la mobilité douce, une meilleure qualité de l'air conjuguent leurs actions « vélorution'air » le

20 septembre aux Houches et « Respire » le 11 octobre de Sallanches au viaduc des Egratz.

▲ **LA 2ÈME ÉDITION DU BOUTCH À BOUTCH** s'est tenue au clos du Savoy le 6 septembre: Merci aux jeunes chamoniards organisateurs de soumettre aux « votations » des résolutions simples mais pertinentes et de donner la parole aux Associations locales.

▲ **CE MÊME 6 SEPTEMBRE LORS DE LA VENUE DE SÉGOLÈNE ROYALE À SAINT-GERVAIS** une délégation Frapna, Environn'Mont-Blanc et ARSMB a été reçue par un conseiller de la Ministre de l'Ecologie. Nous n'avons pas manqué de rappeler les préoccupations de la population face à la pollution atmosphérique, à la mort de l'écotaxe, à l'absence de prise en compte des nuisances dues notamment au trafic poids lourds international. A l'extérieur, une présence de nos militants avec banderoles contrastait avec l'ambiance protocolaire mielleuse de circonstance à l'intérieur de l'Espace Mont-Blanc.

▲ **SOUTIEN DE L'ARSMB AU REPRÉSENTANT DU COLLECTIF « NON AU LYON-TURIN »** le 11 juillet devant le tribunal de Chambéry.

▲ **RENCONTRE AVEC LE DÉPUTÉ LIONEL TARDY LE 7 JUILLET:** Thèmes abordés: la pollution dans les vallées et les grands

villes dont Annecy, la mort de l'écotaxe, un surpéage poids lourds TIR en zones sensibles, la préservation des paysages.

▲ **RAPPROCHEMENT RENFORCÉ ENTRE PRO-MONT-BLANC ET L'ARSMB**, en exergue le 13 juin lors de l'AG PMB et une conférence commune sur la préservation du massif et de la vallée conjointement avec également Moutain wilderness.

▲ **COMITÉ DE SUIVI DU PPA EN PRÉFECTURE LE 06 JUIN:** Les Associations prennent acte du nouvel arrêté inter-préfectoral de restriction des camions TIR en périodes de pics de pollution mais dénoncent son manque d'ambition.

▲ **L'ARSMB PRÉSENTE À L'AG DU CREA LE 02 JUIN** (Centre d'Etudes des Ecosystèmes d'Altitude).

▲ **BRÈVE TOUTE FRAÎCHE:** L'Autorité de la concurrence vient d'épingler les sociétés d'autoroutes françaises pour abus d'augmentations des péages, augmentations qui ont toujours largement dépassé l'inflation depuis plus de dix ans. Bien entendu, et nous le dénonçons depuis longtemps, ATMB (Autoroute et Tunnel du Mont-Blanc) n'est pas en reste, loin s'en faut.



Merci à vous adhérent(e)s de votre fidélité, de votre confiance et de votre générosité.

## BULLETIN D'ADHESION

M ou Mme.....Nombre de personnes dans la famille : ..

domicilié à.....

e-mail.....

désire devenir membre de l'Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc.

Je recevrai ma carte d'adhérent et serai informé régulièrement des actions menées par l'A.R.S.M.B.

Je verse la somme de .....€ (13 € par personne - 18 € par famille - 30 € ou + pour un donateur)

Espèces  Chèque

Bulletin à renvoyer à A.R.S.M.B. - Maison de la Montagne - Place de l'Eglise - 74400 Chamonix Mont-Blanc.

# Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc

site : [www.arsmb.org](http://www.arsmb.org) / mail : [valleespropres@arsmb.com](mailto:valleespropres@arsmb.com) / portable : 06 10 51 80 53

*Pour des montages propres, transportous et déplaçous-uous autrement.*

Par arrêté préfectoral du 04 décembre 2013, l'ARSMB est agréée Association de protection de l'environnement au titre de l'article L 141.1 dans le cadre départemental.

## “Non Merci”

A l'heure où la moralité publique prend l'eau tous azimuts, par la faute de comportements personnels ou collectifs, il est bon de rappeler que l'ARSMB continue de rester vigilante sur son mode de gouvernance et son éthique. Nous avons, il est vrai, l'outrecuidance de penser défendre l'intérêt général dans le domaine environnemental pour tenter d'améliorer notre cadre de vie dans une optique intergénérationnelle. Nous n'avons pas la suffisance de penser que la raison, le bon sens, le jugement et la pertinence nous sont infaillibles en permanence.

**Aspirons modestement à une conduite rationnelle conforme à nos exigences originelles :**

- l'abandon ferme et définitif de tout projet de doublement du tunnel du Mont-Blanc.
- le réexamen au plus haut niveau de la solution du feroutage envisagée dans l'arc alpin français, incluant le contingentement puis la suppression du trafic international routier des marchandises

qui transitent actuellement sous le Mont-Blanc.

- la suppression graduelle et définitive des nuisances atmosphériques et sonores générées par le trafic routier sur les accès au tunnel du Mont-Blanc.
- une solidarité avec des vallées voisines soumises aux mêmes nuisances.

**Sans négliger pour autant les autres domaines de développement du territoire susceptibles de porter préjudice à la qualité de notre milieu naturel :**

- les modes de déplacements, l'urbanisme et le type d'habitat, les industries et les surfaces commerciales propres à nos activités touristiques.
- la qualité de l'air qui ne s'améliore pas.
- les effets du réchauffement et les glaciers qui reculent sous nos yeux.

Le danger serait de prétendre à la perfection, vertu perverse qui ouvre le chemin au rejet des autres, mais le ferme au dialogue et au débat contradictoire. Que n'avons-nous pas reçu d'appels à l'exemplarité, d'appels à défendre des valeurs infaillibles dont les

auteurs souvent mettaient à mal, l'instant d'après, leur probité. Il en existe au plus haut niveau des instances étatiques, qui, oubliant un compte en Suisse, qui, oubliant de déclarer ses impôts, qui ayant « fait preuve de négligence » dans une affaire à 450 millions d'euros, qui ayant oublié des emplois fictifs, qui pour abus de faiblesse, toutes et tous donneurs de leçons. Trop de moralité tue la morale, trop d'exemplarité tue l'exemple, et comme la détermination n'exclut pas l'humour, Trotsky tue le ski.

Contentons-nous d'être intègres dans les choix que nous faisons, approuvés une fois l'an par un bon millier d'adhérents qui nous accordent leur confiance, soyons à l'écoute de leurs suggestions voire leurs critiques. Ayons le souci de soutenir pour certains, de convaincre pour d'autres, ceux que le suffrage universel a désignés.

Il n'y a pas mort d'homme: *“Mourir pour des idées d'accord, mais de mort lente...”*, et puis *“la camarade est assez vigilante, elle n'a pas besoin qu'on lui tienne la faux...”*

LACHE TA BAGNOLE, RESPIRE !

Manif festive à vélo  
**samedi 11 octobre**  
de Sallanches à Passy  
(au pied du viaduc)

Rdv le samedi à 12h45  
Place Charles Albert,  
Sallanches

**“Chacun a le devoir, tant individuellement qu'en association avec d'autres, de protéger et d'améliorer l'environnement”**

Article 2 de la Charte de l'Environnement, adossée à la constitution française

Renseignements : [www.arsmb.org](http://www.arsmb.org)

Dans un article intitulé « *Une figure du militantisme fait ses bagages* » paru dans le Dauphiné libéré du 29 août 2014, un membre du Conseil d'administration de l'ARSMB a développé un argumentaire fallacieux justifiant son départ d'une instance qui fût, à ses dires, depuis longtemps « sa chapelle ». Sauf que l'ARSMB fondée en 1991 par Messieurs Ducroz et Mollier n'appartient à personne. Si chacun a le droit d'y entrer ou d'en sortir à sa convenance, militer en son sein nécessite de se plier aux règles et à l'éthique qui caractérisent sa gouvernance. A l'ARSMB on la joue « collectif », chacun à l'écoute de l'autre, avec sa personnalité et ses compétences. Les décisions importantes sont discutées, soumises au vote et entérinées. Il arrive même que l'avis du président soit minoritaire. Nous appelons ça la démocratie.

**Mais venons en aux allégations fantaisistes voire mensongères de cette personne sur les actions menées par l'ARSMB depuis l'Assemblée générale du 7 mars 2014 :**

■ **FAISONS LE POINT** sur le Plan de Protection de l'Atmosphère et les derniers arrêtés préfectoraux sur la circulation des poids lourds du type Euro 3 qui seront mis en application l'hiver prochain: L'ARSMB a participé à la consultation publique organisée par le Préfet de la Haute-savoie le 6 juin 2014. A cette occasion, elle a fait part de son mécontentement sur les solutions retenues officiellement, en particulier celle consistant à renvoyer les camions les plus polluants d'une vallée vers l'autre en cas d'alerte à la pollution. Notre demande, conjointement à celle des élus de la haute vallée de l'Arve et des Associations amies a toujours été de reporter ce type de trafic des camions TIR sur l'Autoroute ferroviaire d'Aiton construite pour cela. En conséquence de quoi nous manifesterons le 11 octobre pour obtenir satisfaction sur ce sujet.

■ **FAISONS LE POINT** sur nos relations avec nos amis de l'Association «Vivre et Agir en Maurienne»: Depuis la catastrophe de 1999, nous avons toujours combattu ensemble pour l'élimination des camions TIR de nos vallées alpines et leur transfert sur le rail.



du Mont-blanc en 2002: la création à titre expérimental de l'Autoroute ferroviaire alpine (AFA). Aujourd'hui nous sommes toujours sur la même longueur d'ondes, sauf que notre consœur de Modane est confrontée à un double écueil: l'apathie des populations de la Maurienne face à des nuisances croissantes, et une majorité d'élus pro-autoroutiers qui ne leur apportent pas le soutien escompté. De plus, et avec eux, nous avons perdu le combat biaisé du doublement du tunnel routier du Fréjus actuellement en construction sur leur territoire, dans une indifférence locale générale. Il n'empêche, nous restons solidaires. Le combat continue, toujours sur le thème du transfert modal des camions TIR sur la ligne ferroviaire du Mont-cenis.

■ **FAISONS LE POINT** sur le Lyon-Turin et notre positionnement par rapport à nos collègues italiens: Nous répétons une fois encore que ce projet est un leurre. Nous y avons cru, mais maintenant nous considérons que nous n'avons rien à faire dans cette galère. Au motif principal qu'il n'est pas fait pour enlever des camions ni du Mont-Blanc ni du Fréjus, puisque si tel devait être le cas ATMB et SFTRF devraient mettre la clé sous la porte. Par contre nous sommes d'accord avec ceux qui soutiennent le développement de l'Autoroute ferroviaire existante d'Aiton, ici et tout de suite. Toute notre énergie est orientée vers le développement de cette opportunité. Sauf que les Etats français et italien freinent des quatre fers avec la bénédiction des sociétés autoroutières alpines ATMB et SFTRF. Une autre raison de manifester le 11 octobre prochain.

■ **FAISONS LE POINT** sur l'usine de Chedde SG Carbone : l'ARSMB fait partie de la Commission locale de contrôle de cet

établissement industriel et participe aux discussions relatives à l'amélioration des rejets atmosphériques de ce site industriel, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'air sur Passy. Pour autant, il n'a jamais été question pour nous de "vouloir le fermer".

■ **FAISONS LE POINT** maintenant sur « l'écologie politique »: Pour l'ARSMB, l'écologie n'est ni de droite ni de gauche, elle EST! Nous travaillons avec tous ceux et celles qui ont été désignés par le suffrage universel, sans faire de discrimination entre les militants et entre les élus. Et nous resterons très fermes sur cette déontologie.

**Enfin, au moment où pointe à nouveau la menace d'un doublement du tunnel du Mont-Blanc suite à la construction du deuxième tube du tunnel du Fréjus qui sera inauguré en 2015( l'année du cinquantenaire du tunnel du Mont-blanc), nous rappelons l'article fondateur de l'Association pour le Respect du Site du Mont-blanc déclarée le 11 janvier 1991 :**

« *Rassembler toutes les personnes physiques et morales, y compris les collectivités territoriales françaises et étrangères, désireuses d'associer leurs efforts pour s'opposer au percement d'un second tunnel routier à l'intérieur du périmètre naturel de la vallée de Chamonix, et pour mettre en œuvre toute action visant à limiter et à réduire les nuisances générées par l'axe routier existant entre la France et l'Italie.* » Tel est le mandat qui a nous a été confié une nouvelle fois lors de l'Assemblée générale du 8 mars 2014. Toute l'équipe dirigeante de l'ARSMB rendra compte du travail accompli devant ses adhérents lors de la prochaine Assemblée générale, conformément aux statuts de notre Association. ■

**LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE** de la vallée de l'Arve a été adopté en 2012 mais aucune mesure sérieuse concernant les poids lourds n'a été effective à ce jour. **L'arrêté inter-préfectoral du 21 juillet 2014 reportant le trafic des camions TIR les plus polluants (euro 3) sur les autres vallées, en cas de pic de pollution ce prochain hiver, n'est pas satisfaisant.** D'autant plus que les sur-péages décidés en 2012 concernant ces camions, conformément à la loi, ont été supprimés en 2014 sans aucune raison. Ainsi les camions les moins polluants tels que les euro 5 et les euro 6 paient le même tarif que les euro 3 au tunnel du Mont-Blanc. Cherchez l'erreur!

**AUTRE INCOHÉRENCE GOUVERNEMENTALE :** Alors qu'il existe en Maurienne une possibilité de transfert modal des camions sur les trains depuis 2003, l'Autoroute Ferroviaire Alpine d'Aiton (AFA), celle-ci est au point mort faute de moyens et de volonté politique. Or cette infrastructure ferroviaire représente la seule véritable solution régionale, ici et maintenant, pour réduire la pollution due au transport routier des marchandises dans nos vallées alpines. Ceci en contre attente d'un éventuel, inutile et hypothétique Lyon-Turin. Il est donc urgent de doter cette AFA de tous les moyens nécessaires à son développement afin de pouvoir transporter les 300 000 poids lourds par an promis depuis 2003, au lieu des 30 000 actuels. Le gouvernement ne peut pas à la fois prêcher la transition énergétique par le transfert modal et parallèlement favoriser le doublement des tunnels routiers alpins, tout ceci aux frais des contribuables et des générations futures. ■



## ECOTAXE (PÉAGE DE TRANSIT) : BIS RÉPÉTITA ET ENTOURLOUPE!

**E 12 AOÛT 2004 À CORDON,** le tandem Raffarin-De Robien assurait à l'ARSMB lors d'un rendez-vous officiel relatif au financement du feroutage: « *Le produit des péages autoroutiers français*

*et l'augmentation de 3% du prix du gazole seront consacrés pour une bonne partie aux investissements nécessaires au transfert modal des marchandises sur les trains* ». Résultat des courses : **le gazole est**

**augmenté pour les particuliers mais pas pour les transporteurs routiers,** et dans la foulée le suivant premier ministre Villepin brade les autoroutes au privé.

**DIX ANS APRÈS ON NE PREND PAS LES MÊMES, MAIS ON RECOMMENCE :**

Aux dernières nouvelles, le gazole devrait augmenter de près de 2% au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour compenser le manque à gagner de l'ex-écotaxe réduite à sa plus simple expression par la Ministre de l'environnement S.Royal. Une nouvelle fois les particuliers paieront à la place des transporteurs routiers qui, eux, ne veulent pas casquer et seront encore dispensés.

Merci pour eux. Alors vends ta voiture et achète un camion ! ■

